

Séance
extraordinaire
du 6 juillet 2022

**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE MONT-JOLI**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU SIXIÈME (6^e) JOUR
DU MOIS DE JUILLET DEUX-MIL VINGT-DEUX (2022) À COMPTER DE 7 H 30
À LA SALLE DU CONSEIL SITUÉE AU 40 HÔTEL-DE-VILLE À MONT- JOLI**

sont présents :

M. Martin Soucy, maire
M. Gilles Lavoie, conseiller du district 1
Mme Annie Blais, conseillère du district 2, *absence motivée*
M. Robin Guy, conseiller du district 3, *absence motivée*
M. Jean-Pierre Labonté, conseiller du district 4,
M. Alain Thibault, conseiller du district 5
M. Denis Dubé, conseiller du district 6

Monsieur le maire préside la séance, conformément aux dispositions de l'article 328 de la *Loi sur les Cités et Villes*.

Aucun (0) contribuable n' assiste à la séance alors qu'un membre du personnel-cadre de la Ville, soit madame Kathleen Bossé, greffière y assiste.

MOMENT DE RÉFLEXION

22.07.389

**OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR MONSIEUR LE MAIRE ET
CONSTATATION DE LA SIGNIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION**

Monsieur le maire, Martin Soucy, préside la séance et les personnes présentes reconnaissent avoir été convoquées selon les dispositions de la Loi des Cités et Villes.

Tous forment le quorum du conseil municipal malgré l'absence motivée de la conseillère du district 2 et du conseiller du district 3. Les membres reconnaissent avoir été convoqués selon les dispositions de la Loi. La greffière rédige le procès-verbal.

22.07.390

LECTURE ET APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Tous les membres du conseil ayant reçu l'ordre du jour, il est proposé par le conseiller Gilles Lavoie appuyé par le conseiller Denis Dubé et résolu à l'unanimité de l'adopter comme suit :

1. Ouverture de la séance par monsieur le maire et constatation de la signification de l'avis de convocation.
2. Lecture et approbation de l'ordre du jour.

LOISIRS

3. Autorisation de dépôt d'une demande d'aide financière dans le cadre du programme d'infrastructures municipalité amie des aînés (PRIMA) pour l'achat et l'installation d'une station de pause/exercices dans le parc du Ruisseau Lebrun.
4. Affaires nouvelles.
5. Période de questions.
6. Clôture et levée de l'assemblée.

LOISIRS

22.07.391

**AUTORISATION DE DÉPÔT D'UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE
CADRE DU PROGRAMME D'INFRASTRUCTURES MUNICIPALITÉ AMIE DES
AÎNÉS (PRIMA) POUR L'ACHAT ET L'INSTALLATION D'UNE STATION DE
PAUSE/EXERCICES ET D'UN BLOC SANITAIRE DANS LE PARC DU
RUISSEAU LEBRUN**

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Mont-Joli désire déposer une demande de subvention au programme d'infrastructures municipales pour les Aînés (Prima) pour l'achat et l'installation d'une station de pause/exercices et d'un bloc sanitaire dans le parc du Ruisseau Lebrun;

POUR CE MOTIF, il est proposé par le conseiller Alain Thibault appuyé par le conseiller Gilles Lavoie et résolu à l'unanimité que :

- le conseil municipal autorise le dépôt de la demande d'aide financière;
- la Municipalité a pris connaissance du Guide du PRIMA et qu'elle s'engage à en respecter toutes les modalités qui s'appliquent à elle;
- la Municipalité s'engage, si elle obtient une aide financière pour sa demande, à payer les coûts d'exploitation continue et d'entretien de la ou des infrastructures subventionnées;
- la Municipalité confirme qu'elle assumera tous les coûts au-delà de l'aide financière qu'elle pourrait obtenir du PRIMA, y compris tout dépassement de coûts.

Et autorise monsieur Roch Nadeau, directeur du service des loisirs à signer pour et au nom de la Ville de Mont-Joli tous les documents relatifs à cette demande.

22.07.392 AFFAIRES NOUVELLES

Aucune affaire nouvelle.

22.07.393 PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'a été posée.

22.07.394 CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé à 7 h 35, il est proposé par le conseiller Gilles Lavoie appuyé par le conseiller Denis Dubé et résolu à l'unanimité de lever la présente séance.

Martin Soucy
Maire

Kathleen Bossé, OMA
Greffière